Bibliothèque cantonale g Sion

Samedi 14 Septembre 1918. — No 74. TÉLÉPHONE 52 58me année

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50 (avec *Bulletin officiel* 7 fr. 50)
Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus
Etranger : 15 fr. par an. (Avec *Bulletin* 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II. 458
* * *
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 15 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
Réclames : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à **Publicitas**, S. A. Suisse de Publicité ou à l'Administration du *Confédéré*

Un bloc enfariné

Le *Bund* s'est évertué, dans un article récent, à démontrer qu'un déclassement s'était produit dans l'ordre des partis politiques de la Suisse sous l'influence des événements de la guerre. Il y a des personnages qui, loin de paraître naïfs en répétant de très vieilles vérités, y gagnent au contraire le prestige de l'oracle et de la devination. Le *Bund* nous paraît être de ceux-là, et ce n'est certes pas le fait d'avoir énoncé une chose archi-connue et mille fois répétée qui l'amoindrira. Nous l'en félicitons en nous en félicitant nous-mêmes, n'ayant pas complètement oublié que, tout en se montrant grave et raide comme la justice de Berne, le *Bund* naguère comptait pour un organe du parti radical suisse et donnait le ton à la presse coreligionnaire des divers cantons. Pourquoi n'en est-il plus de même ? On le sait mieux au *Bund* que chez nous. S'il ne reste au grand journal bernois que de rares lieutenants dans le radicalisme romand et quelques douzaines de comparses dans les feuilles locales de la Suisse germanique, il doit se trouver à de tels effets une ou plusieurs causes dont nous nous étonnons fort que notre grand confrère ne se soit pas rendu compte un peu plus tôt.

Oui, il y a eu déclassement dans l'arrangement des partis et je ne saurais y songer sans revenir à cette expression sommaire, mais éminemment caractéristique de certain paysan montagnard qui, dans nos conversations, faisait sans cesse état d'une entité politique nouvelle, en la définissant le *Parti romand*.

Ne considérez-vous pas avec moi que cette parole simple et précise, qui date pour le moins d'une année, aurait mérité d'être connue du *Bund*, et que, peut-être, elle l'eût dispensé de venir énoncer, après quatre années de désarroi politique et moral, une notion de réalité qui date du commencement de la guerre.

Mais pourquoi *Parti romand ?* Apparemment parce que l'esprit romand ne se pouvait concilier avec l'esprit des Confédérés non romands. Notez bien que notre paysan se gardait, dans son bon sens naturel, de dire « parti français », car il sentait, lui, que ce n'était pas pour la France que la Suisse latine pensait différemment de l'autre ! Il trouvait simplement monstrueux que, rencontrant d'une part le vieil empire des Habsbourg et le jeune empire des Hohenzollern coalisés, d'autre part la France républicaine, l'Angleterre libérale, la Belgique égorgée, auxquelles devaient se venir agréger l'Italie régénérée et la libre Amérique, la plus ancienne démocratie du monde opinât en faveur des deux premiers, fît du succès de leurs armes l'objet de tous ses vœux ou lui réservât ses applaudissements et ses admirations.

Je veux bien qu'un peu de prudence, un sentiment de préservation, se soit venu mêler à ces trop bruyants souhaits. Mais si nos cœurs romands ont débordé, s'ils ont bondi dans nos poitrines indignées au point de nous attirer le reproche de mettre en péril notre neutralité, que penser des manifestations bien moins platoniques auxquelles se livrèrent à différentes reprises nos autorités fédérales aussi bien que celles de certains grands cantons au-delà de la Sarine ?

Pas plus qu'hier nous n'admettrons que la paix de notre conscience publique ou privée se puisse obtenir par un jeu de bascule plus ou moins savant, qui consisterait à faire pencher alternativement la balance du côté des peuples libres et du côté des peuples enchaînés.

Neutralité politique *oui !* C'est même pour la conserver complète, intégrale, que plusieurs fois nous avons protesté avec beaucoup d'autres journaux radicaux ou autres contre des pratiques qui la pouvaient mettre en péril. Neutralité de pensée *non !* Ceci équivaudrait à l'abdication de notre libre arbitre, à l'aliénation de ce qui jusqu'ici fit notre orgueil, notre espérance et notre raison d'être démocratique.

Que le *Bund*, instruit par l'expérience des faits s'il ne consent pas à l'être par l'amour des principes de liberté, nous tende la main aujourd'hui comme il semble l'entreprendre, nous le concevons. Que dis-je ? Nous sommes prêts à lui rendre la nôtre. Mais peut-être pas sur le terrain précis, où il nous convie. Car, si le grand journal bernois, se rendant tardivement à l'évidence, a bien voulu nous concéder que l'ordre antérieur des partis se trouvait bouleversé, c'était pour nous amener à cette conclusion que, devant la menace de grève générale qui nous guette, la nécessité de l'union des éléments bourgeois s'impose.

Nous comprenons ce souci et nous le partageons. Nous ne sommes pas les seuls. M. Alfred Georg, président de la Chambre de Commerce de Genève et ancien conseiller national, qui n'est pas un radical, s'en est alarmé avant le *Bund* lui-même.

La menace d'une grève générale formulée par le Comité d'Olten vis-à-vis du Conseil fédéral, écrivait-il dans le *Bulletin commercial et industriel suisse* du 15 août, est une provocation intolérable dans notre démocratie, dans les circonstances actuelles plus que jamais.

Une coalition comme celle qui vient de se constituer pour imposer sa volonté au gouvernement du peuple suisse est une menace à sa liberté. La menace est écartée pour le présent, mais les citoyens devront veiller à ce qu'elle ne se renouvelle pas.

Et M. Georg de remonter jusqu'au rachat des chemins de fer comme à la source d'un tel péril. Nous ne sommes pas de cet avis. Car, à qui faire croire que les employés de chemins de fer ne se mettraient pas aussi bien en grève contre les compagnies que contre l'Etat ? Bien au contraire, n'ayant pas les mêmes moyens que l'Etat de soumettre le personnel en grève, les compagnies se hâteraient de solliciter le secours de ce même Etat. Et celui-ci, en intervenant, serait accusé de le faire au profit des compagnies, c'est-à-dire des patrons, c'est-à-dire du capital.

Que le pouvoir central mérite à cet égard certains reproches, nous en tombons d'accord. Mais les nôtres sont d'autre sorte. Le Conseil fédéral a joué avec le feu, ou, pour mieux dire, avec les personnages qui prétendent tenir en main l'appareil qui peut mettre le feu aux poudres. Or, qui donc avait confié des missions diplomatiques plus ou moins secrètes à un certain Grimm ? Et le fraîchement naturalisé Platten, qu'allait-il faire à Pétrograde l'an dernier ? Et le nommé Karl Moor, qu'irait-il faire à Moscou aujourd'hui ?

Voilà les messieurs auxquels le Conseil fédéral confie certaines missions délicates à l'étranger et qui pas plutôt revenus s'emploient à soulever les agents des services publics contre la Confédération. Et l'on s'en étonne à Berne. L'on s'en étonne au Palais fédéral comme à l'hôtel du *Bund*. Décidément il n'y a que les gens graves et profonds pour être naïfs.

Au surplus, de quel droit réprimerait-on des hommes qui refuseraient de travailler, sous le prétexte on ne peut plus fondé que leurs salaires deviennent de plus en plus insuffisants, alors que l'on permet aux producteurs et aux commerçants d'élever chaque jour de force, de plein gré, ou arbitrairement, les choses indispensable à la vie ? M. Georg conseille aux mécontents d'user des voies légales. Ils risqueraient fort, par ces voies légales, de parvenir au but cinq ou six années après la guerre. Que le Conseil fédéral, usant une fois de plus des pleins pouvoirs chers à son cœur, contraigne le personnel des services publics à marcher bon gré mal gré, voilà qui peut se concevoir. Mais alors il devrait contraindre les détenteurs et producteurs de denrées alimentaires à vendre à un prix officiellement arrêté leurs marchandises et leurs produits. Tant que la force lui manquera pour ceci, il ne saurait l'employer pour cela.

Mais pour ce qui est de l'appel du *Bund* à une coalition bourgeoise, c'est là un bloc enfariné qui ne nous dit rien qui vaille. Lorsque le grand interprète du Palais fédéral aura contribué à nous restituer les libertés qu'il a contribué à nous ravir, il reprendra la conversation. Nous nous empresserons d'ouvrir nos oreilles.

L. C.

Bulletin de la guerre

12 septembre.

Les hostilités

La marche en avant des Alliés se poursuit, bien que considérablement ralentie. Evidemment l'envahisseur, pressé et talonné par des troupes ardentes qui ne lui laissaient pas de répit, a regagné à peu près son gîte de départ, c'est-à-dire le front fortifié qu'on a appelé ligne Hindenburg. Celle-ci, on le sait, s'étend de l'Aisne à la Deule, jalonnée par les points forts de la Fère, Saint-Quentin, Cambrai et Lens ou, pour mieux dire, par leurs avancées. Elle avait été établie en 1917, quand, après les dures secousses de Verdun et de la Somme, le commandement allemand était obligé de se garer d'une offensive à laquelle ses troupes affaiblies ne semblaient pas pouvoir résister. Elle recueille encore une fois des armées qui ont besoin d'être reconstituées et remises en main, après des échecs plus graves encore que ceux de l'an dernier.

Ludendorf espère qu'à l'abri des fortifications encore debout et qu'il a fait armer et réparer, il pourra se livrer à ce travail indispensable, sans crainte des accidents majeurs.

De là la résistance que l'on constate depuis trois ou quatre jours, mais qui ne l'empêche pas plus d'évacuer Douai qu'elle n'empêche les Alliés de réaliser certains progrès locaux et de riposter coup sur coup à ses contre-attaques.

Le bilan de ces dernières journées se limite donc à des petites avances alliées entre Saint-Quentin et la Fère, devant Armentières, près de Lille, puis près de Vermand, entre Saint-Quentin et Péronne. Les Allemands qui, pour entraver l'élan du torrent allié, ont déja inondé les environs de Cambrai, s'appliquent à en faire autant pour retarder la prise de Saint-Quentin.

Des détachements américains ont effectué d'heureux coups de main en Lorraine. Ils ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligeant des pertes et faisant des prisonniers.

Au nord de l'Ailette, un coup de main des Français leur a valu des prisonniers. Activité de l'artillerie dans les régions de Reims et de Péronne.

Un fait nouveau ! Le front de Macédoine, dont on avait perdu l'habitude de s'occuper, marque depuis quelques jours une certaine agitation.

Au cours de la nuit du 9 septembre, dit un communiqué grec, les troupes helléniques ont avancé dans la vallée de la Strouma, sur un front de 30 kilomètres et une profondeur variant de trois à cinq kilomètres.

Certains critiques militaires tirent de là les plus heureux présages.

Quant au front austro-italien il manifeste toujours un certain mouvement sans apporter de résultat très concluant dans un sens ou dans l'autre.

Sondages de paix

Le comte Burian, successeur du comte Czernin n'a rien inventé. Il reprend les méthodes de son prédécesseur en continuant de rechercher la paix par des voies détournées:

C'était pas la peine
C'était pas la peine
Non pas la peine assurément
D'changer de gouvernement.

Même, non content d'imiter Czernin, il imite en plus M. von Kühlmann. Il imite tous ceux qui ont été congédiés. Avions-nous raison de dire que si Czernin avait menti, il l'avait fait par ordre et que si, pour une fois, M. von Kühlmann avait été surpris à dire quelque chose qui pouvait paraître vrai, c'était par pure obéissance ?

Le comte Burian a tout simplement répété avant hier, dans un banquet, ce que von Kühlmann avait dit devant le Reichstag, à savoir que la guerre ne pourrait se terminer par la seule action des armes. Cependant il est encore ministre.

Il est vrai qu'Autrichiens ou Allemands, tous ces ministres plus ou moins éphémères avaient compté sans le grand metteur en scène, ce Guillaume qui, lui, n'a cure de ce qu'il fait dire et répéter. L'empereur a en effet prononcé hier un discours au cours d'une visite aux usines Krupp, à Essen. Il y a vraiment là-dedans des morceaux succulents. Goûtez-y :

Là haine n'apparaît seulement que chez les peuples qui se sentent vaincus. Si donc chez nos ennemis existe une haine si terrible, c'est que leurs calculs se sont révélés faux. Quiconque connaît le caractère des Anglo-Saxons sait ce que cela signifie de lutter contre eux, combien ils sont tenaces. Nous ne savons pas quand la lutte se terminera, mais ce que nous savons, c'est que nous la soutiendrons. Et maintenant, mes amis, laissez-moi vous dire encore un mot.

Mais voici qui est mieux encore :

Nous serons agréables à Dieu et gagnerons son cœur en faisant notre devoir, qui consiste à libérer notre patrie. En conséquence, nous devons tenir de toutes nos forces dans la lutte contre nos ennemis. Chacun de nous reçoit d'En-haut la tâche qui doit lui être assignée : toi à ton marteau, toi à ton tour et moi sur mon trône ; mais tous nous devons tabler sur l'aide de Dieu. Le doute est la plus grande des ingratitudes à l'égard du Seigneur.

Et maintenant, je vous demande tout simplement et franchement : « Avons-nous quelque motif de douter ? » Voyez donc un peu les résultats formidables que nous avons derrière nous après ces quatre années de guerre. La moitié du monde qui s'est dressée contre nous et nos fidèles alliés. Maintenant, nous avons obtenu la paix avec la Russie et la Roumanie, tandis que le compte de la Serbie et du Monténégro est réglé.

Dans l'ouest seulement, nous combattons encore et c'est là que le bon Dieu nous abandonnerait au dernier moment ? Nous devrions rougir de notre faiblesse. C'est ce qui arrive lorsqu'on ajoute créance aux faux bruits. Sur les faits intangibles dont vous-mêmes avez été les témoins, vous devez vous forger une foi inébranlable.

Ainsi voilà le bon Dieu en route de l'Orient sur l'Occident. Et nous qui le croyions partout ! Enfin si c'est pour corriger les malfaiteurs, qu'il vienne ! En attendant Guillaume promet à son peuple une réforme électorale. A preuve que Dieu ne suffira probablement pas à détourner le courroux du peuple allemands.

ECHOS

En quoi consiste la ligne Hindenbourg.

Voici, d'après les photographies des aviateurs alliés, comment se compose la ligne Hindenbourg dont on parle tant et dont les ouvrages sont bétonnés :

Elle se compose de trois lignes successives, caractérisées d'abord par une étendue profonde de plusieurs kilomètres de fils barbelés si serrés qu'on dirait de loin une toile tendue sur un terrain camouflé. Ensuite s'aligne une série de nids de mitrailleuses disposées en figures géométriques, et puis encore une longue surface de fils barbelés.

Quelques fossés profonds pour empêcher le passage des chars d'assaut, et alors commence la ligne de résistance principale, large, toute en abris et fortifications souterraines défendus par les mitrailleuses et les mortiers de tranchées. Derrière, l'artillerie lourde est dissimulée dans les ravins et les bois.

« C'est un gros morceau. Il n'est pas impossible à avaler, puisque nous avons déjà largement mordu dedans en deux endroits », écrit le *Matin*.

Ce qu'a coûté le rêve du Kaiser.

Le *Daily Express* (de Londres) estime que 900.000 soldats britanniques ont été tués pendant la guerre. Le nombre des Allemands tués dépasse deux millions. Ajoutez à ces chiffres ceux des Français, des Belges, des Russes, des Serbes, des Roumains, des Italiens, des Américains, des Autrichiens, des Turcs et des Bulgares tués, et vous arriverez au total terrible de dix millions d'hommes, dont la plupart étaient jeunes, massacrés pour le plaisir du kaiser. Dix millions d'existences pleines de promesses sont le prix que le monde a payé pour le rêve de domination mondiale d'un tyran à moitié fou.

La crise au jour le jour

A propos des pleins pouvoirs

M. Ed. Chapuisat écrit au *Temps :*

« Ses actes (du gouvernement fédéral) sont passés au crible de la critique par les citoyens avec d'autant plus de minutie que ses pouvoirs demeurent plus étendus.

Si, en effet, en ce qui concerne le haut commandement de l'armée, les défenseurs de la souveraineté populaire ont vu se réaliser ce qu'ils demandaient, à savoir la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil, ils n'ont pas encore pu obtenir que fussent rapportées les prérogatives dictatoriales concédées au gouvernement lorsque éclata le conflit mondial. De là une absence de contrôle immédiat de l'exécutif par le législatif, qui ne peut guère qu'enregistrer et couvrir les frais de la barrière posée après l'accident. Sur le principe même d'un contrôle de l'exécutif par le législatif, on peut évidemment discuter. En faisant abstraction de ce que ce mot de contrôle a d'absolu, il reste qu'une collaboration des pouvoirs est nécessaire pour le bien de l'Etat. Or, c'est cette collaboration qui nous paraît souvent faire défaut en Suisse sous le régime actuel. Les Chambres s'entretiennent, avec plus ou moins de bonne grâce, des décisions prises par le gouvernement ou par tel de ses départements (ministères) ; elles ne peuvent les modifier. Le malaise qu'elles ressentent a souvent sa répercussion dans le public. Celui-ci demeure persuadé, avec beaucoup de raison, que certaines mesures seraient étudiées d'une manière plus approfondie avant d'être adoptées, dans le cas où l'intervention du législatif serait plus facile. »

Exportation de miel naturel

On a continué à publier ces dernières semaines des articles prétendant que les autorités auraient autorisé l'exportation de grandes quantités de miel. Cette information étant complètement fausse, le département de l'économie publique tient à déclarer à nouveau qu'il n'a jamais été accordé d'autorisation d'exportation ou d'autres permis analogues pour le miel naturel. Les autorités ne songent aucunement à accorder de tels permis. Bien que le miel soit abondant cette année, il est nécessaire, vu la pénurie toujours croissante des denrées alimentaires, d'assurer au pays un produit aussi précieux.

Le rapatriement des internés

On annonce officiellement de Genève que le rapatriement des internés français, interrompu pendant plusieurs semaines par suite de l'épidémie de grippe qui a sévi en Suisse, va reprendre de façon régulière. Mais, à la demande expresse de la France, il n'y aura qu'un seul convoi de rapatriés par semaine.

L'échange en grand des prisonniers prévu par l'accord germano-français, commencera lorsque tous les internés admis au bénéfice de cet accord seront rapatriés.

Les impôts de guerre cantonaux

Les uns après les autres, les cantons se voient obligés par les nouvelles dépenses qui leur incombent (vivres à prix réduit et allocations pour renchérissement de la vie) de greffer un impôt de guerre cantonal sur l'impôt de guerre fédéral. Bâle a donné l'exemple. Au Grand Conseil du Tessin, le gouvernement a annoncé son intention de lever un impôt de ce genre, dont il espère 7 à 800.000 fr. Au Grand Conseil de Genève, le député socialiste Sigg a annoncé son intention de déposer un projet instituant l'impôt de guerre cantonal.

L'enquête sur l'épidémie de grippe dans l'armée

La commission d'enquête, dont M. Kuntschen fait partie, nommée par le Conseil fédéral et le commandement de l'armée pour étudier les conditions dans lesquelles s'est effectué le service sanitaire pendant la dernière épidémie de grippe, fonctionne.

La commission a étudié le volumineux dossier mis à sa disposition. Il s'y trouve diverses plaintes et communications concernant les hommes atteints par la grippe et adressées aux autorités militaires. Les plaintes ont toutes été examinées pour autant qu'elles étaient signées, les plaintes anonymes n'étant pas prises en considération.

La commission est en outre prête à examiner toutes les plaintes ou communications signées qui parviendront jusqu'à fin septembre prochain, soit à son président, soit à ses membres, soit à son secrétaire.

Compensations impossibles

Le *Bund* annonce que ces derniers jours une délégation austro-hongroise avait demandé à engager des pourparlers en vue d'un accord selon lequel la Suisse recevrait du sucre, du pétrole, de la benzine. du benzol d'Autriche-Hongrie, contre des compensations en bétail et en produits laitiers. Il a dû lui être répondu que la chose n'était pas possible. Les pourparlers ont donc été sans résultat.

L'exportation du bétail

(Communiqué du département de l'Economie publique.)

Les journaux rapportent un bruit qui circule depuis quelques jours dans le public, d'après lequel la Suisse exporterait 15,000 têtes de bétail d'élevage et de rente, en plus du chiffre contenu dans l'arrangement commercial conclu avec l'Allemagne. Ce bruit est faux. Dans le régime des compensations, la Suisse a dû s'engager à exporter un certain nombre de pièces de bétail. Cette exportation aura lieu prochainement, car nous avons tout intérêt, vu la pénurie des fourrages et les provisions modestes, à nous défaire aussitôt que possible du trop plein. Nous établissons en outre que des mesures ont été prises, il y a longtemps déjà, pour créer des réserves de viande, de sorte que les abatages d'animaux pour les frigorifiques peuvent commencer incessamment, dans la mesure de l'offre en bétail de boucherie.

L'affaire de Chippis

L'autorité administrative de la commune de Chippis nous adresse cette lettre que nous insérons, d'abord par esprit de justice, ensuite en considération de sa forme, dont nous nous plaisons à reconnaître la parfaite correction et l'objectivité.

Monsieur le Rédacteur,

Nous vous prions d'insérer une rétractation au sujet de la sépulture de Kuster. Vous avez commis une erreur qu'il est de stricte justice de réparer soit vis-à-vis de la commune, soit vis-à-vis de la paroisse.

Voici le fait :

La partie du cimetière, agrandi il y a douze ans, étant entièrement occupée par les enterrements exceptionnels de cette année, les fossoyeurs, vu l'urgence, ouvrirent une rangée de fosses dans la partie orientale extérieure du cimetière.

Le hasard voulut que ce soit un réformé qui allât occuper la première fosse de la dite rangée, dans la partie en contre-bas ! d'où colère et menaces d'un tel méfait !

L'Administration, d'entente avec le Préfet, fit transférer le corps de Kuster dans une fosse du cimetière destinée à un Karlen, décédé avant Kuster, mais dont le corps fut, à la demande des parents, transporté dans sa commune d'origine.

Quant à la partie extérieure du cimetière, elle fut immédiatement préparée à recevoir convenablement de nouvelles sépultures.

Le curé de notre paroisse n'a pas même été mis au courant ni des réclamations des intéressés, ni des décisions prises à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

FAVRE, Alexandre
Conseiller.

Il nous reste à prendre acte de ces déclarations que nous ne demandons que de tenir pour loyales. Mais cela dit, ne conserve-t-on pas l'impression qu'il y a eu défaut de vigilance et de perspicacité ? Certes, nous ne devons rien de plus aux protestants qu'aux catholiques ou qu'aux mécréants de tout ordre ; mais pourquoi a-t-il fallu que l'on éveillât pour si peu des susceptibilités qu'il y aurait eu tant de raisons de laisser s'assoupir ? Nous comprenons que les protestants fixés en Valais soient, comme tous les éléments de minorité submergés, un brin inquiets et soupçonneux. Mais cela, l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique ne devraient-elles pas le savoir et éviter d'y donner prise ? Nous sommes tous fils d'une même patrie ou pour le moins d'une même humanité ; jamais nous ne l'avons mieux compris qu'en ces temps de malheurs communs, mais il est des cas où il convient de vouer plus de sollicitude à son hôte qu'à soi-même. Certains curés le savent et le pratiquent.

Ceci soit dit pour l'avenir car si les autorités de Chippis, civiles ou ecclésiastiques ont la conviction d'avoir fait tout leur devoir, nous ne demandons qu'à retirer les termes qui auraient pu leur paraître excessifs dans nos colonnes.

Nous maintenons toutefois que l'autorité supérieure devrait faire en sorte que la possibilité même de telles réclamations soit écartée, car il y a dans bien des mémoires des souvenirs de tels conflits d'enterrements, et rien ne nous autorise à croire qu'il n'en surgira plus.

Sion. — *Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville.* — Les inscriptions pour l'Ecole Industrielle inférieure et l'Ecole de Commerce sont reçues jusqu'au 23 septembre à midi au Bureau communal ou par la Direction des Ecoles.

Le 24 septembre à 8 ½ heures du matin auront lieu les examens d'admission. Rendez-vous pour l'Ecole Industrielle devant l'Eglise du Collège ; pour l'Ecole de Commerce sur la Place de St-Théodule.

Pour l'Ecole Industrielle l'examen comprend une dictée, une rédaction, des problèmes d'arithmétique et des questions orales portant sur le programme de l'Ecole primaire.

Pour l'Ecole de Commerce le programme porte sur le programme de l'Ecole moyenne.

Les Ecoles sont placées sous le contrôle de l'Etat du Valais et de la Confédération.

Les élèves ont à leur disposition : l'Internat de St-Ursule pour les filles et le Pensionnat de Valère pour les garçons.

Aventures tragi-comiques d'une noce.— L'autre soir, après un festin copieux à l'hôtel de la Gare, à Sion, les participants à la noce de X... partirent joyeusement dans deux automobiles « réquisitionnées » chez M. Maurice Gay et se dirigèrent sur Sierre ; arrivée près de St-Léonard, une des voitures alla cogner contre un arbre, il faisait nuit noire ; le chauffeur fit flamber une allumette et se pencha sous le véhicule pour constater les dégâts ; mais au contact de la flamme, l'automobile prit feu et en quelques instants, elle fut brûlée. Les noceurs se mirent en quête de voitures à St-Léonard pour continuer leur route. Le tableau n'était pas banal de voir ces dames et demoiselles en belle toilette et ces messieurs en frac et gibus, parcourir anxieux les ruelles du village, en quête d'un automédon. La noce n'était pas au bout de ses mésaventures. La seconde automobile, arrivée non loin de Sierre, versa sous la route, déposant ceux qui la montaient dans les prés ou marais bordant la chaussée. Quelques dégâts à la voiture et c'est tout. On parlera longtemps de cette fin de noce tragi-comique.

Enfants suisses nécessiteux. — Depuis le 20 juillet écoulé, les dons suivants sont encore parvenus au Département de l'Instruction publique, à Sion, en faveur de l'œuvre d'assistance aux enfants suisses nécessiteux :

Communes de Veysonnaz fr. 5,20, Münster 44, Geschinen 8.30, Ober-Ems 23, Viège 172.20 ; la Société d'Emboutissage à Fully 1000 ; communes d'Ayer 28.10, Massongex 40, Salvan 150, Ardon 355, Martigny-Combe 50, Dorénaz 84, Saas-Fée 13.50, Vissoie 20, Agettes 91.50, Mase 15, Grimisuat 51, Icogne 20, Bratsch 16.40, Grimentz 27.30, La Bâtiaz 106.40, Bagnes 100, Evionnaz 165, Brigue 500 ; l'Office central de l'Œuvre à Bâle 1000 fr.

Avec cette seconde liste, les versements effectués jusqu'à ce jour ascendent à 11.587 fr.

Franchise de port en faveur des incendiés de Vernayaz. — La franchise de port est accordée en faveur des *incendiés de Vernayaz* pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kg. (y compris les envois d'espèces et les versements de paiements dans le service de chèques) qui leur seront adressés. Cette franchise de port s'étend aussi aux correspondances reçues ou expédiées par la commission de secours instituée pour la répartition de ces dons.

Fully. — On nous écrit :

Cette semaine s'est faite la rentrée de nos soldats de la 1re division. Après les émotions causées par la terrible grippe, le licenciement fut le bienvenu, car aucun de nos braves troupiers n'a manqué à l'appel et tous nous sont arrivés avec une mine réjouissante.

La sécheresse de cette année a été la cause d'une forte diminution des fourrages. Beaucoup de propriétaires doivent se demander de quelle manière ils hiverneront tout leur bétail. Ils devront forcément en vendre, mais il ne faudrait pas qu'il y ait trop de baisse car ce serait une grosse perte.

Pour la vendange, il ne faut guère compter plus des deux tiers de l'année passée, attendu que les fendants ont coulé quelque peu, et que la sécheresse a empêché le plein développement des raisins. La qualité par contre sera exellente, et si le beau temps veut bien revenir, on en reparlera plus tard, du 1918, en dégustant quelques-unes de ses bonnes bouteilles. Si la quantité n'est pas très grande, de bons prix, évidemment, recupèreront le déficit de production.

Les citoyens de notre commune se demandent jusqu'à quand l'autorité compétente veut attendre pour faire procéder à l'élection d'un nouveau conseiller remplaçant M. F. Bender, conseiller démissionaire. En vertu du compromis lors des dernières élections, le choix du candidat appartient au parti conservateur.

Sierre. — *Accident de chasse.* — M. François de Preux, préposé aux poursuites à Sierre vient d'être victime d'un terrible accident. Chassant dans les marais d'Uvrier, son fusil, pour une cause encore inconnue, lui a fait explosion dans les mains ; le bras droit a été si gravement atteint qu'on craint que l'amputation ne soit nécessaire. M. F. de Preux a été transporté à l'hôpital de Sion.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

5

Le Refuge

par

ANDRÉ THEURIET
de l'Académie française

Les plaisirs, auxquels il avait demandé l'oubli de ses premiers déboires, l'écœuraient maintenant et lui paraissaient aussi creux que stupides. Il se jugeait amoindri, avili, ridicule, inutile à lui-même et aux autres. Peut-être aussi, en son fond, un remords lui murmurait-il tout bas qu'il avait étourdiment gâché sa vie en la prenant par le mauvais bout. Au milieu de cette détresse, l'image de sa forêt d'Argonne, du manoir paternel enfoui paisiblement dans les bois, lui revenait par à-coups avec une douceur nostalgique. Quand on a vécu vingt ans en province, on emporte toujours un peu de la glèbe de son pays à la semelle de ses souliers. Un lien longtemps insoupçonné rattachait encore M. de Lochères à sa terre natale. L'idée de la revoir et de s'y réfugier germait peu à peu et s'affermissait en son cerveau désorienté...

C'était ainsi qu'il avait donné à Saudax l'ordre de préparer une installation à la Harazée et qu'il s'y retrouverait ce soir, encore étourdi, tisonnant le feu de cette cheminée paternelle, longtemps glacée, et mâchonnant amèrement entre ses lèvres un bout de cigare éteint.

Novembre était venu ; avec lui, les bourrasques d'ouest qui descendent par grandes ondes au long de la vallée de Biesme, enlèvent en tourbillons les dernières feuilles jaunies, emplissent la vieille forêt d'une rumeur semblable à celle de la mer démontée et changent en torrents tumultueux les rus des gorges sablonneuses. Ces premières tempêtes hivernales n'effrayaient pas l'humeur vagabonde de Vital. Il préférait leurs violents assauts à la morne réclusion de son logis à la Harazée. Depuis son retour au pays, il en arrivait déjà à reconnaître que le « refuge » ne réalisait pas les espérances de repos et d'apaisement qu'il y avait cherchées. La transition avait été trop brusque. Ayant passé tout à coup de la lumineuse gaieté et de l'agitation mondaine des stations du littoral, au noir silence et à l'isolement morfondant de sa retraite, il sentait peser sur lui un ennui d'espèce particulière, l'ennui des oisifs qui n'ont aucune ressource dans l'esprit et qui, ne sachant où se rendre pour échapper à eux-mêmes, trouvent les journées mortellement longues, les soirées interminables. Vital n'était ni un homme d'étude, ni un liseur. Il lui répugnait de renouer connaissance avec les anciennes relations de sa famille éparpillées dans les bourgs ou petites villes du voisinage. Absent du pays depuis vingt années, il n'avait plus une idée commune avec les compagnons de sa jeunesse ; et puis, il redoutait les questions indiscrètes, embarrassantes, auxquelles il eût été fort empêché de répondre. D'autre part, le séjour prolongé entre les murs de la Harazée lui était pénible. Dans les pièces sonores et inconfortables de l'appartement paternel, il demeurait trop face à face avec lui-même. Les souvenirs fâcheux, les regrets stériles y poussaient trop à l'aise, pareils à des touffes d'ortie, et le tourmentaient de leurs cuisantes piqûres. Restaient la chasse et la promenade, ses deux amusements préférés. En attendant qu'il pût affermer quelque canton giboyeux, se procurer des chiens et des chevaux à son gré, il faisait par tous les temps de longues marches à pied, car il avait conservé ses infatigables jarrets de coureur de bois.

Un jour, vers la fin de novembre, malgré les menaces d'un ciel chargé de nuages plombés qui fuyaient à la cime des bois, comme un fantastique troupeau de bêtes sauvages, fouaillées par un invisible berger, Vital avait remonté la gorge de la Fontaine-aux-Charmes et s'était engagé dans l'épais massif de la Bolante.

Les taillis, dépouillés de leurs feuilles, étendaient sur le ciel leurs fines branches enchevêtrées et sans cesse battues, courbées puis redressées par les rafales. Le gris foisonnement des ramures remuées plaisait à Vital. Ce souffle impétueux qui sortait des intimes profondeurs de la futaie, qui grossissait ainsi qu'une clameur de voix presque articulées, puis se calmait un moment pour renaître avec plus d'emportement, était en harmonie avec l'état de son âme troublée. La rude caresse du vent et les plaintes intermittentes de la forêt berçaient ses pensées confuses, sans leur laisser le temps de se préciser et de devenir trop douloureuses. Grisé par cette continuelle agitation des arbres qui semblaient eux-mêmes en proie à une ivresse délirante, il s'enfonçait sous bois, toujours plus en avant, et atteignait enfin une spacieuse futaie revêtant les flancs d'une combe au fond de laquelle la voix d'un ruisseau montait pareille à un chant de flûte.

Dans ce large entonnoir abrité de tous côtés, il y avait une oasis de silence ; on n'y percevait plus le hourvari de l'ouragan que comme le murmure d'une marée lointaine. Le calme était devenu si complet que le bruissement soyeux des feuilles mortes, remuées sous les pieds de Vital, résonnait sous les hautes branches ainsi que dans une nef d'église. Tout s'y noyait dans une tonalité grise et assourdie : les jonchées de feuilles violacées, les fûts argentés des hêtres, les fuyants nuages entrevus à travers la claire-voie des ramures dénudées.

(A suivre.)

La destruction des guêpes.— On nous écrit de Monthey :

Il conviendrait que des mesures concordantes soient prises pour se défendre cette année contre les guêpes. Peut-être qu'en indiquant un moyen facile pour la destruction des nids de ces bestioles, que l'on rencontre partout dans les prés, et en l'appliquant, on atténuerait sensiblement les énormes dommages qu'elles causent dans les vignes en ce moment ci. Voici un moyen :

Il faut placer sur l'ouverture un gobe-mouche contenant de l'eau de savon ; les guêpes s'y prennent en tel nombre qu'il faut vider l'appareil chaque soir. Au bout de 3 à 4 jours un nid est totalement dépeuplé et l'on peut creuser sans danger pour sortir les rayons qui à présent sont remplis de nymphes.

Le syndic de St-Sulpice écrit à la *Terre Vaudoise :*

Au sujet des guêpes, je prends la liberté de signaler aux lecteurs du journal un procédé très simple et qui donne de bons résultats. Dans notre commune, nous avons utilisé les enfants de notre première classe d'école pendant l'heure de gymnastique, à découvrir dans la campagne les nids de guêpes, et de les marquer d'une baguette portant un papier bien visible. Le soir venu, une équipe de jeunes gens, munis d'un peu de carbure et d'eau, détruisent tous les nids découverts.

Il n'y a qu'à introduire du carbure dans l'orifice du nid, d'y couler un peu d'eau, en quelques minutes toute cette engeance est détruite. En deux soirée, plus de 40 nids ont été détruits.

Il suffirait de généraliser ce procédé pour épargner notre récolte de vin, qui s'annonce cette année très favorable.

***

La destruction des guêpes doit aussi être pratiquée dans chaque ménage. Dans ce but, on prend un bocal ou bouteille à large goulot ; au fond, un peu d'eau sucrée ou recouverte d'une faible couche d'huile ou de pétrole ; dans la partie intérieure du goulot, on colle un peu de confiture ou de miel. Les guêpes sucent ces douceurs et, presque toujours, tombent au fond du vase où elles se noient.

Les accidents mortels

Trois ouvriers et un ingénieur travaillant à un chemin d'accès aux entreprises électriques du barrage de la Sionge (Fribourg) ont été pris sous un éboulement de rochers. Un ouvrier, nommé Presset, âgé de 40 ans, Fribourgeois, a eu la colonne vertébrale brisée et a succombé une demi-heure plus tard. Il laisse quatre enfants. Un autre ouvrier, âgé de 25 ans, nommé Tache, a eu le bassin fracturé et a succombé à l'hôpital de Riaz. L'ingénieur et le troisième ouvrier s'en tirent avec des contusions.

Convention commerciale franco-suisse.

Le gouvernement français a dénoncé la convention de commerce franco-suisse du 20 octobre 1906 et les traités d'établissement du 23 février 1882. Les modalités concernant la prorogation provisoire de ces traités sont à l'étude.

Remaniements parcellaires

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg une subvention de 35 % des frais d'un remaniement parcellaire aux Grands-Marais, rière Attalens et Granges (devis : 22.900 fr. ; maximum de subvention : 8015 fr.)

Le nouveau directeur des postes

Le Conseil fédéral a nommé directeur général des postes M. Reinlod Furrer, docteur en droit, actuellement chef du contentieux à la direction d'arrondissement à Lucerne.

Le nouveau directeur des postes est né en 1875 à Lucerne. Après des études juridiques au cours desquelles il étudia à Leipzig, Munich et Berlin, il prit son doctorat à Berne, puis compléta ses études par des séjours prolongés à Londres et à Paris. Il entra ensuite dans un bureau d'avocat à Lucerne. En 1904, il fut appelé au poste de secrétaire de la direction de la ligne du Gothard. Lors du transfert de la ligne du Gothard à la Confédération, M. Furrer fut chargé de la direction du bureau du contentieux à la direction d'arrondissement de Lucerne.

Les communications avec la France

Toutes les communications télégraphiques avec la France sont interrompues. Le trafic télégraphique à destination de la France ou transitant par ce pays est sujet à de grands retards.

Les Etats-Unis et les C. F. F.

On lit dans le *Bund :*

Comme on l'a mandé de Genève, les Etats-Unis auraient offert à la Suisse, selon les journaux américains arrivés à Genève, un emprunt de 750 milions de francs 3 %, pour l'électrification des chemin de fer suisses. L'Amérique aurait l'intention de venir en aide à la Suisse en lui facilitant l'utilisation des forces motrices hydrauliques pour se rendre indépendante du charbon allemand. D'après nos informations, les autorités suisses compétentes n'ont encore aucune connaissance d'une offre semblable. On doit donc attendre de voir si la nouvelle est confirmée. 750 millions pourraient d'ailleurs rendre de très grands services à l'électrification des C. F. F.

VAUD

L'abbé Mermet et ses découvertes

On écrit de Romainmôtier à la *Gazette de Lausanne :*

« Les autorités communales de Premier ont fait expertiser mercredi le régime des eaux du territoire communal par le célèbre sourcier, M. l'abbé Mermet. Non seulement celui-ci a découvert d'excellentes sources, mais encore le fameux lac souterrain du « Plat de Suchaud », dont les tout vieux de Premier avaient entendu parler par leurs pères et dont on entretenait notre enfance. Selon les déterminations du curé de Landeron, ce lac se trouve dans le pâturage des Andes à 1080 mètres d'altitude, à environ 165 mètres de profondeur ; il forme un cercle de six mètres de diamètre ; il débite par deux issues 2700 litres d'eau à la minute. Ce doit être le réservoir des nombreuses sources qui alimentent les communes de Premier, de Romainmôtier et probablement aussi de Bretonnières. L'abbé Mermet croit que ce lac souterrain reçoit ses eaux du lac de Joux par un profond canal qu'il espère découvrir sous peu. »

Vieilles peintures

Des travaux de transformation dans une des salles du château de Lausanne ont fait découvrir, dans les embrasures, d'anciennes peintures du XVe siècle, malheureusement très détériorées. On va tenter de les restaurer comme on a fait déjà des anciennes fresques du vestibule. On a également trouvé sous le plafond moderne démoli un très beau plafond boisé.

Indemnités

Le Grand Conseil, dans les deux séances de jeudi, a adopté des indemnités supplémentaires de renchérissement pour 1918 en faveur du personnel de l'Etat, qui ont été fixées au 70 % de l'indemnité de renchérissement déjà accordée.

GRISONS

Explosion d'une grenade

Un berger de l'alpe de Bondo, ayant trouvé une grenade à main, la déposa sur un rayon de la cuisine de son chalet. Quand arrivèrent les montagnards, le jour de la descente des troupeaux au bas de la vallée, ils se mirent à manipuler cet engin : il éclata, tuant un homme et en blessant trois autres grièvement.

LA GUERRE

(Communiqués Havas)

Les Américains attaquent

PARIS, 12. — Les Américains ont attaqué dans la matinée dans le secteur de St-Mihiel au sud de Verdun.

Le *Temps* dit que le premier objectif des troupes américaines est la réduction de ce qu'on appelle « le home de Saint-Mihiel ».

Les Allemands étaient entrés à St-Mihiel à fin septembre 1914 au cours de combats engagés sur les Hauts de Meuse, au lendemain de la bataille de la Marne.

Les pertes allemandes

PARIS, 12. — Depuis le 18 juillet, les Alliés ont capturé l'équivalent de treize divisions allemandes. Ils ont détruit ou se sont emparés de 15,000 mitrailleuses dont les servants ont été tués ou faits prisonniers.

Au pays de la mort

PARIS, 12. — M. Poincaré a visité les régions nouvellement libérées où l'ennemi a tout détruit systématiquement avant de les abandonner. La campagne est jonchée de matériel de guerre et de munitions abandonnées par les Allemands qui, comme l'an dernier, ont coupé les arbres fruitiers, ont fait sauter les maisons à la dynamite ou les ont incendiées, ont placé dans les immeubles, dans les caves et sur les routes des mines à explosion retardée, et ont détruit partout les églises. Ils ont mis le feu à l'hôpital de Ham ainsi qu'à plusieurs ambulances.

Petrograd à feu et à sang

WASHINGTON, 12. — Une dépêche de la légation d'Amérique à Christiania dit que selon des informations de source sûre reçues dans cette ville, Petrograd est en flammes sur douze points différents et qu'un massacre général se poursuit dans les rues de la cité.

A vendre deux chars n° 13 et 15

Tous deux sont en bon état et possèdent freins à l'avant et à l'arrière.

S'adresser à J. FEUILLET, à Evionnaz.

On cherche emploi

de chef de cultures ou chef de service dans industrie ou commerce. — S'adresser au « Confédéré ».

MAGASIN AU BON MARCHÉ

Place Centrale — MARTIGNY-VILLE — Rue du Collège

AVIS

M. Jules RICHARD-GUIGER a l'honneur d'informer son honorable clientèle qu'il vient de remettre son commerce à

M. Jules RICHARD-MARTIN

A cette occasion, il se fait un devoir de remercier chaleureusement ses nombreux clients qui pendant 20 ans lui ont accordé leur confiance et les prie de bien vouloir la reporter sur son successeur.

Jules Richard-Guiger.

J'informe les clients de M. Jules Richard-Guiger et le public en général, que j'ai repris à mon compte le

Magasin Au Bon Marché

Martigny-Ville

Par des marchandises de choix et un service soigné, j'espère continuer à satisfaire les clients de mon prédécesseur ainsi que toutes les personnes qui voudront bien m'accorder leur confiance.

Jules Richard-Martin.

On demande

pour magasin de consommation, mercerie, quincaillerie

un gérant

au courant de la partie

Place convenant à un jeune ménage.

S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse.

A vendre

20.000 kilos d'oignons secs, de conserve

Oignons à sauce extras et aulx

Conditions spéciales pour revendeurs

PIGNAT, primeurs, Martigny

Commune de Lavey-Morcles

Vente de mélèzes sur pied

La Municipalité met en vente par voie de soumission environ **600 m³ de mélèzes** sur pied, martelés, dans les forêts de Malatrex et Plan-Essert (Morcles).

Pour voir les bois, s'adresser à M. Edouard Guillat, garde de triage à Eslex, qui remettra également des exemplaires de conditions de vente.

Les soumissions sont à adresser à la Municipalité pour le lundi 23 septembre.

Greffe municipal.

La famille Charles PICT, à Martigny-Bourg, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui vient de la frapper.

AVIS

M. Alfred Berguerand, cordonnier à Martigny-Bourg

informe son honorable clientèle qu'il est

de retour du service militaire

Se recommande pour tous les travaux concernant son état.

Collège Ste-Marie - Martigny-Ville

Rentrée des externes : mardi 1er octobre 1918

à 8 h. du matin

Rentrée des pensionnaires : lundi 30 septembre

NOTA — Sur la demande de plusieurs familles, le Collège continuera à donner des cours de latin (Principes et Rudiments).

Bourgeoisie de Monthey

Mise en soumission

L'administration bourgeoisiale de Monthey met en soumission les **travaux de terrassement-bétonnage et de charpente pour l'établissement d'un câble aérien** destiné au transport de bois au lieu dit „Chable Croix" de Play en Cret.

L'entreprise comporte également l'établissement des voies d'accès nécessaires à la station inférieure.

Les offres de soumissions doivent être adressées par écrit au Président de la Bourgeoisie **jusqu'au 21 septembre à 6 heures du soir.** Le cahier des charges ainsi que tous les plans relatifs à cette entreprise sont déposés au bureau de la bourgeoisie, à la disposition des intéressés.

Monthey, le 4 septembre 1918.

L'ADMINISTRATION.

MM. Bruttin & Cie à Sion, Agence à Monthey

offrent actuellement les taux suivants :

En compte-courant	3 à 4 %
En bons de dépôt à l'année	4 ½ %
„ „ „ „ „ 2 ans	4 ¾ %
„ „ „ „ „ 3 ans ou plus	5 %

Ils ouvrent des comptes d'Epargne sur carnets au taux de 4 ¼ %

M. GROSS, avocat

Martigny-Bourg

de retour du service militaire

N. B. - Dès octobre prochain l'étude de l'avocat GROSS sera transférée à Martigny-Ville, maison G. Morand.

La Banque de Sion

de KALBERMATTEN & Cie — Sion

reçoit des dépôts en

Comptes courants à	4 %
Carnets d'Epargne	4 ¼ %
Dépôts à 1 an	4 ½ %
Obligations 3 à 5 ans	5 %

Compte de chèques postaux IIc 142

La Direction.

Ecole industrielle de Monthey

L'Ecole industrielle inférieure (1re année) de Monthey s'ouvrira le 1er octobre prochain.

Les élèves des deux sexes qui désirent suivre les cours de l'école sont priés de s'inscrire, jusqu'au 26 septembre, auprès de M. l'architecte Curiger, professeur, à Monthey.

L'examen d'admission aura lieu le 30 septembre à 9 ½ h. du matin au Collège de l'avenue de la Gare.

Le matériel scolaire est gratuit. Les élèves non domiciliés à Monthey doivent payer un droit d'écolage de 50 fr.

La Commission.

Mise au concours de places

Nons cherchons des apprenties âgées de 16 à 22 ans. Les postulantes, de nationalité suisse, possédant une bonne instruction et connaissant deux langues nationales, sont invitées à adresser leurs offres par écrit et franco jusqu'au 18 septembre 1918, à l'office soussigné, qui donnera tous les renseignements nécessaires.

Les offres de service doivent contenir une courte biographie de la postulante et être accompagnées de certificats d'études, d'un certificat de bonnes mœurs et de l'extrait de naissance ou de l'acte d'origine.

Les postulantes doivent en outre se faire examiner à leurs frais par un médecin diplômé qui leur sera désigné.

Martigny-Ville, le 6 septembre 1918.

Le bureau de téléphone et télégraphe de Martigny-Ville

Henri CHAPPAZ

avocat

Martigny-Ville

de retour du service militaire

Etude Place de l'Eglise

On désire louer

pendant le temps des vendanges

deux bons chevaux

de trait

S'adresser au « Confédéré ».

On demande à acheter

un chien courant

S'adresser au « Confédéré »

A louer à Martigny-Bourg

un magasin

bien situé avec, éventuellement, un petit logement.

S'adresser au « Confédéré ».

Sage-femme diplômée

Mme Eberwein-Rochat

8, Place Cornavin-Genève

Téléphone 16-17

(Entrée square Chantepoulet)

Consultations - Pensionnaires

Soins médicaux. Prix modérés

Man spricht deutsch.

A vendre

un beau poulain

âgé de 4 ½ mois

S'adresser à Bender Etienne-Julien, Châtaignier, Fully.

ATTENTION !!

Au Mobilier d'occasion

à Fully

chez Emile VÉROLET

vous trouverez toujours

n'importe quel meuble

en bon état

meilleur marché que partout ailleurs

Rhumatismes

Varices - Hémorroïdes

et toutes les maladies de

la peau

sont radicalement guéries par le

BAUME DU CHALET

composé exclusivement d'essences de plantes. Prix avec mode d'emploi franco contre remboursement de 2 fr. Dépôt des Produits du Chalet, 1 rue Cavour, Genève et en vente à la Pharmacie de l'Avenue, anciennement E. Delacoste, Monthey.

Les Grands Magasins

Ville de Paris

Martigny

resteront fermés lundi 16 septembre
jusqu'au soir

Nous avons fixé à
mardi 17 septembre
l'ouverture de notre

Grande Vente populaire

Union de Banques Suisses

2, Place St-François — **LAUSANNE** — 2, Place St-François

Capital et Réserves : 61 millions 900.000 francs

Nous recevons des fonds en dépôt aux meilleures conditions en compte courant à vue, 1 mois ou plus de préavis.

Certificats de Dépôts

nominatifs ou au porteur avec coupons annuels ou semestriels

à **2** ans	intérêt	**4 1/2 %**
à **3** ans	„	**4 3/4 %**
à **4** ou **5** ans	„	**5 %**

Achat et vente de titres - Gestion de fortunes - Ouverture de crédits commerciaux avec ou sans garantie - Avance sur titres - Escompte d'effets de commerce - Change de monnaie et billets étrangers.

MARDI 17 septembre
à 8 heures du matin
commence notre

Grande vente populaire

annuelle

Nous rappelons aux personnes n'ayant pu profiter l'année dernière de cette **journée de faveur** que des

Lots énormes

de marchandises sont exposées à chaque comptoir permettant à chacun de se munir

de tout son nécessaire
à prix incroyablement bas

Nous réservons à chaque clients la surprise de s'assurer par soi-même

du bon marché unique
et des
Occasions merveilleuses

Nos principaux rayons sont :
Les tissus laine et coton (assortiment splendide) la lingerie, bonneterie, mercerie, parfumerie, rubans, confections pour dames, confections pour hommes, chapellerie, tapis, couvertures, linoléums, parapluies, tous les articles de ménage, biscuits et chocolats, papeterie, bibeloterie, etc.

GRANDS MAGASINS

Ville de Paris - Martigny

les meilleur marché, les plus importants de tout le canton

A vendre pour 300 fr.
Chienne courante

Certificats et essai à disposition sur place.
S'adresser à Ulysse Biolaz, instituteur, Chamoson.

Nous sommes acheteurs des baies ci-après
à hauts prix, soit :
Prunelles, sorbier, églantier, sureau, épine-vinette, cornouiller, le tout bien égrappé.
Perron & Wouilloz, Martigny.

Jeune fille

connaissant la cuisine est demandée pour de suite dans petit ménage à Sion. Bon gage, 35 à 40 fr. par mois.
Adresser offres case postale No 2201, Sion.

Marc Morand

avocat et notaire
Martigny-Ville
de retour
du service militaire

A vendre
un pressoir
et quelques vases de cave
S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse.

Perdu une clef
dans l'intérieur de Martigny.
La rapporter au Confédéré.

On prendrait en hivernage
mulet ou cheval
S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse.

A louer à Martigny-Bourg
un appartement
de 3 chambres et cuisine.
Cave et grenier. Eau, gaz et électricité.
S'adresser au « Confédéré ».

Grande jument
de 8 ans
portante, de piquet
à vendre ou à échanger
contre
mulet jeune et bien appris.
S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse.

Quiconque tient
à améliorer son
existence
atteint le plutôt son but par l'achat de bonnes et solides
Obligations
à primes suisses

garanties par l'Etat, ce qui procure à chacun l'occasion de gagner sans peine au moyen d'un modique montant de 5 fr. une fortune de

200.000 à 80.000 francs.

Prochain tirage le 30 septembre 1918

Chacun de ces lots sera remboursé par au moins 173 fr.
Nouveau prospectus détaillé gratuitement sur demande

K. Ochsner, Bâle 183
Banque pour obligations à primes

A vendre d'occasion
Agencement de deux magasins
qui consiste en
Vitrines,
Banques,
Pupitres,
Tables,
Tablars.
S'adresser à Mme L. Baumgartner, à Montreux.

Bâtiment
à vendre
A vendre à Vernayaz, joli bâtiment très bien situé, conviendrait pour commerce ou petite industrie, conditions très avantageuses.
S'adresser à M. Besson, architecte, Martigny.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

Viande de cheval

Rôti, sans os ni charge 3 fr. 50
Bouilli, avec os 2 fr. 50

expédie à partir de 2 kg. la

Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, LAUSANNE

Bon savon

imit. Marseille. Caisse entière de 100 grands morceaux 140 fr. 1/2 caisse 72 fr. 1/4 caisse 37 fr. 10 morceaux d'échantillon 16 fr. Aebischer-Bache, Lausanne.

Grâce à notre grand stock disponible, nous pouvons offrir à notre honorable clientèle de la

CHAUSSURE

encore à des

Prix très avantageux

Souliers de jeunes filles et jeunes gens Cuir ciré, sans doubl., sans cout. derr., rivets, ferrés. No 26/29 **Fr. 14.50** No 30/35 **Fr. 17.50**	**Souliers de dimanche** Lacets, cuir ciré, doublés, faux-bouts. No 26/29 **Fr. 15.--** No 30/35 **Fr. 18.--**	**Souliers de dimanche** Derby, cuir box, faux-bouts, doublés. No 26/29 **Fr. 18.50** No 30/35 **Fr. 20.50**
Souliers de travail pour Garçons Crochets, cuir ciré, sans couture derrière, sans doubl., cout. à rivets. No 36/39 **Fr. 24.80**	**Souliers de dimanche pour Garçons** Derby, cuir ciré, bouts. No 36/39 **Fr. 23.50**	**Souliers de dimanche pour Garçons** Derby, cuir box, bouts, forte semelle, élégants. No 36/39 **Fr. 30.--**
Souliers de travail pour Dames Cuir ciré, sans couture derrière, couture à rivets, ferrés. No 36/42 **Fr. 24.--**	**Souliers de dimanche pour Dames** Derby, cuir box, bouts. No 36/39 **Fr. 28.--**	**Souliers de dimanche pour Dames** Derby, box-calf américain, bouts vernis. No 36/42 **Fr. 29.--**
Souliers de dimanche pour Dames Derby, box-calf, bouts, talons hauts. No 36/42 **Fr. 32 50**	**Souliers de travail pour Hommes** Cuir ciré, sans couture derrière, ferrage fort. No 40/47 **Fr. 29.50**	**Souliers de dimanche pour Hommes** Derby, cuir box, bouts. No 40/47 **Fr. 32.50**

SOCQUES EN TOUS GENRES

GRAND CHOIX EN SOULIERS DE SPORT

Envoi contre remboursement

Chaussures Modernes S. A.

Succ. de GRANDMOUSIN FRÈRES

MARTIGNY-VILLE

Nous achetons pour sécher
FRUITS et légumes
Dörr A. G., à Rorschach

Toutes quantités de
tartre
sont toujours achetées au plus haut prix.
Faire offres à Case postale 7205, Lausanne-Gare.

Domestique

sachant faire un peu de cuisine est demandée pour aider au ménage. Bon gage assuré pour personne active. Offres sous case postale 17428, Martigny.

A vendre
deux petites voitures
solides et légères
S'adresser à Jules GIROUD, Martigny-Ville.

A vendre
une tine
en parfait état, ayant 2 portes, de la contenance de 1600-1800 litres.
A la même adresse à vendre
un bœuf
race croisée, 20 mois, pouvant très bien s'atteler.
S'adresser à Maurice Paccolat, vins en gros, à Martigny-Bourg.

A vendre
un
Pressoir
d'environ 80 brantées avec caisse, plots et tour.
S'adresser à Jules Echenard, voiturier, Bex.

A vendre
2 tonneaux ovales
bien avinés de 1500 et 1700 l.
S'adresser à W. de Peyer, à l'Allex, Bex.

Avis - L'A.P.F. Dussex Louis remercie infiniment tous les collègues de la Comp. mitrailleurs de mont. I/6 pour le beau souvenir qu'il a reçu d'eux.

Règles mensuelles

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm. dipl., Petit-Lancy, Genève.

Crédit Sierrois

Sierre

Capital social Fr. 500.000.—

Nous payons sur dépôts d'argent :
5 % sur dépôts à 3 ans ;
4 1/4 % sur carnets d'épargne ;
4 % en compte-courant, argent disponible à vue.

Toutes opérations de banque

Avec **5** fr. par mois vous pouvez vous procurer une série de 30 obligations à lots de la Fédération des Chefs d'Equipe des Chemins de fer féd. Caisse supplémentaire d'invalidité. Les plus intéressants des titres à lots

7 belles primes
garanties par série

lors des prochains tirages, dont la première peut atteindre jusqu'à Fr. 20.000.—
Prix de la série 150 fr. au comptant ou payable en mensualités de 5 ou 10 fr.
Prix d'une seule oblig. Fr. 5.-
Chaque titre sera remboursé par voie de tirage avec primes allant jusqu'à fr. 20 000.- ou au minimum à fr. 5.—
2 resp. 4 tirages par an
Prochain tirage :
30 septembre

Magnifique plan de tirage :
Gros lots à Fr.

1 à	20.000
1 à	10.000
5 à	8.000
78 à	5.000
67 à	1.000
179 à	500
625 à	100
1100 à	50

597.909 à 30, 25, 20, 15, 10 et 5

600.000 lots de fr. **4.433.730**

Les commandes sont reçues par la

Banque suisse de Valeurs à Lots

PEYER & BACHMANN - GENÈVE - 20, rue du Mont-Blanc